

Certificat d'Aptitude à l'Exploitation d'Embarcations et de Radeaux de Survie - CAEERS
STCW 2010 - Règles VI/2 - Sections A-VI/2 Tableau A-VI

Titre(s) visé(s)

Attestation de formation menant au certificat d'aptitude correspondant (CAEERS).

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

Assurer la sécurité des personnes, réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines.

Par un apport de connaissances théoriques et pratiques et la réalisation d'exercices simulés, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation : de prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou canot de secours pendant et après sa mise à l'eau, de faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage, d'encadrer les survivants, de gérer les embarcations et radeaux après abandon du navire, d'utiliser les dispositifs de repérage, y compris de communication, signalisation et engins pyrotechniques et d'apporter les premiers secours aux survivants.

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

Tout personnel de bord (officier et autre) dont la fonction occupée à bord du navire implique la responsabilité de l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage, sur navire de commerce ou de plaisance armés avec rôle d'équipage, navire de pêche ou navire armé aux cultures marines.

Avoir 18 ans, au moins, le 1er jour de l'examen.

Être titulaire d'un CFBS (certificat de formation de base à la sécurité) en cours de validité.

Une attestation de visite médicale (- de 1 an) valide et certifiée par un médecin des gens de mer sera exigée avant l'entrée en formation.

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

Avoir suivi et participé activement à la formation.

Avoir atteint la norme de compétence minimale requise, décrite au tableau A-VI/2.1.

Une évaluation continue de la pratique est réalisée par les formateurs, lors d'exercices. Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider la formation. La formation est attestée lorsque le(la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10.

Durée, modalités, effectifs par session

32h dont 12h de formation théorique et 20h de formation pratique.

Formation dispensée en centre, en présentiel, en salle de formation dédiée et équipée du matériel pédagogique requis, pour la théorie (dont matériel de survie en mer et radeau de survie) et en extérieur pour la pratique (*) (milieu mer avec mise à l'eau et mise en oeuvre des radeaux sur ber et sous bossoirs et exercices de navigation).

Les brassières et combinaisons de survie sont fournies durant la formation.

Possibilité de stage INTRA, en fonction de la disponibilité des équipements pédagogiques, 12 stagiaires maximum.

(*) Pour la partie pratique, prévoir des vêtements de rechange et chaussures de sécurité.

Programme de la formation

EXPLOITATION DES EMBARCATIONS ET RADEAUX DE SAUVETAGE - CAEERS

Enseignements	Contenu
Enseignement théorique (12h)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Responsabilité d'une embarcation ou radeau de sauvetage pendant et après mise à l'eau : <ul style="list-style-type: none"> * Importance des exercices à bord, cadre réglementaire. * Construction et armement des embarcations, radeaux de sauvetage et canots de secours. * Les différents types de dispositifs de mise à l'eau. * Méthodes de mise à l'eau et de récupération avec ou sans erre, y compris en mer agitée. * Méthodes de mise à l'eau des radeaux associées ou non à un système d'évacuation maritime (chute verticale, toboggan) y compris en mer agitée. * Les dangers associés à l'utilisation des dispositifs de largage en charge. * Procédures d'entretien. 2. Fonctionnement d'un moteur d'embarcation de sauvetage et de ses accessoires : <ul style="list-style-type: none"> * Méthodes de mise en marche et fonctionnement d'un moteur d'embarcation de sauvetage. 3. Encadrement des survivants, gestion des embarcations, radeaux après abandon du navire : <ul style="list-style-type: none"> * Mesures à prendre dès abandon du navire, y compris pour augmenter les chances de survie à long terme. * Manoeuvres des embarcations et radeaux, y compris par gros temps. * Méthodes de sauvetage par hélicoptère. * Effets de l'hypothermie et sa prévention. 4. Dispositifs de repérage, de communication, de signalisation et engins pyrotechniques et utilisation : <ul style="list-style-type: none"> * Engins de sauvetage radioélectriques transportés à bord et fonctionnement. * Engins pyrotechniques de signalisation transportés à bord, caractéristiques et précautions d'emploi. * Les signaux de détresse. 5. Les premiers secours aux survivants : <ul style="list-style-type: none"> * Le matériel de 1er secours et techniques de réanimation. * Les soins à apporter aux blessés, y compris maîtrise des hémorragies et traitement des traumatismes.

EXPLOITATION DES EMBARCATIONS ET RADEAUX DE SAUVETAGE - CAEERS

Enseignement Pratique (20h)	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre la responsabilité d'une embarcation ou radeau de sauvetage pendant et après sa mise à l'eau :<ul style="list-style-type: none">* Redresser un radeau renversé en portant une brassière de sauvetage.* Interpréter les inscriptions figurant sur les radeaux de sauvetage.* Préparer et mettre à l'eau, en toute sécurité, embarcations et radeaux de sauvetage.* Manager la mise à l'eau des embarcations et radeaux jusqu'à l'embarquement, la manoeuvre et le débarquement des personnes.* Utiliser les dispositifs de largage en charge et sans charge et réenclencher correctement ces dispositifs.* Récupérer, en toute sécurité, les embarcations, radeaux et canots de secours.2. Démarrer et faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage ouverte ou fermée.3. Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après abandon :<ul style="list-style-type: none">* Ramer, barrer, gouverner au compas, manoeuvrer pour récupérer un homme à la mer, utiliser les divers éléments de l'armement.4. Gérer et utiliser les dispositifs de repérage, de communication, de signalisation et engins pyrotechniques.5. Donner les premiers secours aux survivants<ul style="list-style-type: none">* S'occuper des blessés pendant et après l'abandon du navire en utilisant le matériel de 1er secours et les techniques de réanimation.
-----------------------------------	---

Intervenant(s)(es)

Formateurs professionnels pour adultes, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations et certificats TIS et CAEERS (STCW 2010).